

Séance du 5 avril 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	24
Date de la convocation		
30/03/2022		
Date d’Affichage		
06/04/2022		

DCM N° 2022- 29

L’an deux mil vingt-deux

Et le cinq avril à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

16 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, BIAGGINI Jean, SIMONIPIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATESTI Gilles, SILVESTRI Dominique, FABRIZY Bernard, BERTOLUCCI Marie Christine, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, PORTA Marine, MARTEL Enzo.

8 Membres absents excusés (procurations) :

MME GIAMARCHI Marie Dominique a donné procuration à MME BERTOLUCCI Marie Christine

MME CROCE AJACCIO Catherine a donné procuration à M. FINI René

MME UGOLINI Nuria a donné procuration à MME ALBERTINI Francine

MME LOMBARDO Florence a donné procuration à M. SIMONI Pierre Baptiste

MME DARNAUD Laure a donné procuration à M. POZZO DI BORGIO Louis

M. LECA Jean-Louis a donné procuration à M. BIAGGINI Jean

MME NAPPO Michelle a donné procuration à M. SIMONPIETRI Michel

MME FICO Aurélie a donné procuration à M. MARTEL Enzo

5 Absents : PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, CAMUZAT Alexandre, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael,

Madame ALBERTINI Francine est nommée secrétaire.

Objet de la délibération : Plan de financement « Création du Parc Découverte ».

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, 1^{er} Adjoint au Maire, rappelle la délibération n°2021-94 du 15 Décembre 2021 qui adopte l’opération « « Création d’un Parc Découverte » ainsi que le plan de financement ci-après :

	Taux	Participation financière
Office de l’environnement de la Corse	40%	508 187 €
Collectivité de Corse	40%	508 187 €
Participation communale	20%	254 094 €
TOTAL	100%	1 270 468 €

Il expose que l'opération susvisée pourrait être éligible au titre de l'Axe 2 de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), aussi Monsieur Louis POZZO DI BORGO propose de reprendre le plan de financement comme suit :

	Taux	Participation financière
DETR Axe 2	40%	508 188 €
Office de l'environnement de la Corse	20%	254 094 €
Collectivité de Corse	20%	254 094 €
Participation communale	20%	254 092 €
TOTAL	100%	1 270 468 €

Où l'exposé de Monsieur Louis POZZO DI BORGO et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

CONFIRMENT

L'adoption de l'opération «Création d'un Parc Découverte » pour un coût estimatif de 1 270 468 € H.T

ADOPTENT

Le nouveau plan de financement ci-dessus exposé.

AUTORISENT

Le Maire ou son représentant à signer tout document lié à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

